

Information presse du CHU de Toulouse

Toulouse, le 12 septembre 2016

Précisions concernant les suicides de professionnels du CHU de Toulouse et la prévention des risques psychosociaux

Le CHU de Toulouse endeuillé et touché par le décès d'un infirmier sur son lieu de travail

Le 13 juin 2016, un infirmier de l'hôpital Rangueil s'est suicidé sur son lieu de travail. La famille, immédiatement informée, a été reçue par des responsables de l'institution. Les collègues de ce soignant ont été profondément affectés par ce décès et l'émotion a été grande dans la maison. Un soutien psychologique a été mis en place en lien avec l'équipe de la médecine du travail et les psychologues du personnel. Le Directeur général, le Président de la Commission médicale d'établissement (CME) et la Coordinatrice générale des soins se sont rendus à l'hôpital Rangueil et ont rencontré les équipes. La Direction générale du CHU et les professionnels de l'institution ont partagé l'immense tristesse de la famille et lui ont adressé de nombreux témoignages de sympathie.

Ce décès étant intervenu sur le lieu de travail, le CHU de Toulouse a appliqué sans délai, conformément à la réglementation, la présomption d'imputabilité et a donc qualifié ce suicide en accident du travail.

Une enquête administrative pour tenter de comprendre ce décès

Dès ce décès, la Direction générale du CHU de Toulouse a porté la plus grande attention à cette situation exceptionnelle. Elle a souhaité mettre en place sans délai une enquête administrative, confiée à quatre professionnels reconnus de l'institution (deux médecins, un directeur, un directeur des soins coordonnateur des écoles et instituts de formation), dont la mission était double :

- **faire toute la transparence** sur l'environnement de travail de ce professionnel,
- **proposer des recommandations** pour accompagner les professionnels du CHU de Toulouse dans la conduite des changements nécessaires à l'hôpital public qui permettent de moderniser l'offre de soin et de mieux répondre aux besoins de santé des habitants de la région.

A la fin du mois de juillet, les quatre professionnels mandatés pour réaliser cette enquête administrative ont remis leur rapport à la Direction du CHU de Toulouse.

Comme elle s'y était engagée dès la mise en place de cette enquête, la Direction du CHU de Toulouse a communiqué au mois d'août le rapport d'enquête à l'épouse du professionnel de santé décédé. Il y a quelques jours, la famille a donné son accord pour une communication interne des conclusions de cette enquête.

La Direction générale du CHU de Toulouse souhaite que ce rapport fasse l'objet d'une analyse partagée avec les instances et les partenaires sociaux, en vue de renforcer son plan d'actions pour minimiser les risques liés à la souffrance au travail et prévenir les suicides. C'est le sens des engagements pris par la Direction générale lors de la séance du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) qui s'est tenue le 6 juillet 2016, en présence du président de la Commission médicale d'établissement.

La communauté hospitalière également affectée par 3 décès en dehors du lieu de travail

Depuis le décès du 13 juin 2016, les personnels du CHU de Toulouse ont eu la douleur d'apprendre que deux autres professionnels de santé de l'institution s'étaient donné la mort, en dehors de leur lieu de travail :

- un infirmier âgé de 41 ans, du service des urgences de l'hôpital Purpan, a été retrouvé sans vie dans son véhicule au nord de Toulouse, le lundi 20 juin 2016.
- une aide-soignante âgée de 51 ans, travaillant en consultation à l'hôpital des Enfants, a elle aussi été retrouvée, sans vie, à son domicile, le vendredi 1er juillet 2016.

Par ailleurs, une étudiante âgée de 43 ans, en deuxième année à l'Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) du Pôle régional d'enseignement et de formation aux métiers de la santé, a aussi mis fin à ses jours à son domicile le 21 juin 2016. Cette personne était en promotion professionnelle mais n'était pas employée par le CHU de Toulouse.

Le CHU de Toulouse n'a pas eu connaissance d'autres cas de suicides de professionnels de l'institution. Il respecte la volonté des familles de faire connaître ou non les circonstances des décès de ses agents survenant dans la sphère privée.

La communauté hospitalière du CHU de Toulouse, qui réunit plus de 14 000 professionnels, est bouleversée par ces quatre décès. Les équipes des différents services hospitaliers ont été informées de la disparition de leurs collègues, tout comme les étudiants de l'IFSI ont été prévenus du décès de leur camarade. Les professionnels et les étudiants le souhaitant ont été et peuvent continuer à être accompagnés par le service de santé au travail et par des psychologues.

Une volonté d'accompagnement des professionnels du CHU sur la qualité de vie au travail

Le CHU de Toulouse s'est engagé activement depuis de nombreuses années dans une gestion des ressources humaines qui met la compétence et la qualité de vie au travail au cœur de son management et de son développement. C'était un enjeu majeur dans une période d'évolution importante des organisations, en lien avec les ouvertures des nouveaux bâtiments au cours des trois dernières années. Il était essentiel d'accompagner ces projets, de donner du sens aux enjeux, de créer rapidement des nouveaux repères pour les personnels concernés par ces changements. Dans ce contexte, le CHU de Toulouse a voulu donner la parole à ses professionnels pour une expression directe et franche à travers une grande enquête réalisée dès 2013.

Le CHU de Toulouse va relancer en 2017 **cette grande enquête «baromètre social»**, confiée à un cabinet spécialisé extérieur, pour donner toutes les garanties en termes de confidentialité et d'impartialité et interroger les personnels sur différentes thématiques : conditions de travail, organisation, communication, dialogue social, climat de travail et relations avec la hiérarchie.

Mettre en place une politique globale de prévention des risques psychosociaux

Depuis de nombreuses années, la prise en compte de la souffrance au travail et la prévention des risques psychosociaux (RPS) font l'objet de la plus grande attention de la part de la Direction du CHU. Un accompagnement individuel est réalisé pour les agents en souffrance au travail en lien avec le service de santé au travail. Des actions collectives et pédagogiques concourent aussi à la prévention des risques psychosociaux : interventions au sein des services pour l'accompagnement aux changements, évaluation de la charge de travail et des facteurs de risques psychosociaux. Cette

prévention et ce dépistage sont complexes car les risques psychosociaux sont multiformes, multifactoriels, profondément subjectifs, intimes et liés à l'histoire personnelle.

Conscient aussi des transformations structurelles majeures du CHU de Toulouse, le CHU a souhaité mettre en œuvre une politique globale de prévention de ces risques psychosociaux. Les objectifs et les principes de cette démarche de prévention ont été présentés aux instances sociales lors de la réflexion portant sur la politique relative aux conditions de travail en juillet 2014. La démarche de prévention des risques psychosociaux a été engagée par le CHU en 2015 et bénéficie de l'accompagnement par un cabinet extérieur spécialisé dans l'approche RPS. C'est une démarche pluriannuelle, menée très étroitement avec le service de médecine du travail : le diagnostic a été réalisé au printemps 2016 par une grande enquête auprès de l'ensemble des personnels. Il va permettre de déterminer un plan de prévention pluriannuel des risques psychosociaux s'inscrivant directement dans les principes d'une démarche de qualité de vie au travail. Le diagnostic en cours de finalisation et les recommandations qui en résulteront tiendront compte des conclusions du rapport d'expertise diligenté sous l'égide du CHSCT central à la suite des décès intervenus à la fin du premier semestre.

Le suicide : une problématique complexe aux causes multiples

L'Organisation mondiale de la santé rappelle que le suicide est un problème majeur de santé publique. Les facteurs qui conduisent au passage à l'acte sont complexes et les causes toujours multiples. L'Organisation mondiale de la santé recommande à tous un traitement responsable et éthique de ce sujet sensible.

Les chiffres du suicide en France

(Données 2012, deuxième rapport de l'Observatoire national du suicide ONS/Inserm – CépiDc)

- 9 715 suicides
- 27 décès par jour
- Presque 3 fois plus que les accidents de la route
- 200 000 tentatives de suicide

Contact presse :

- **CHU DE TOULOUSE, DIRECTION DE LA COMMUNICATION, HOTEL-DIEU SAINT-JACQUES,**
Dominique Soulié - tél. : 05 61 77 83 49 - mobile : 06 27 59 58 96 - courriel : soulie.d@chu-toulouse.fr